



Rennes, le 1^{er} mars 2018

Monsieur le Premier ministre,

En raison de la situation géographique du Grand Ouest, l'accessibilité ferroviaire, aéroportuaire, portuaire et logistique constitue un enjeu majeur de développement, de compétitivité et d'équilibre territorial pour le Pôle métropolitain Loire-Bretagne. Le Grand Ouest a effectivement besoin de solutions performantes pour conforter son développement et son dynamisme, en étant pleinement connecté au reste de la France et au reste de l'Europe.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une situation qui nous préoccupe au plus haut point. Le renoncement au projet d'aéroport du Grand Ouest, dont nous prenons acte, nous oblige à repenser toute notre stratégie d'accessibilité nationale et internationale. L'abandon de ce projet ne peut être synonyme d'abandon de nos métropoles et de nos régions par l'État. L'absence de prise en compte de nos enjeux dans le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures, présidé par Philippe Duron, est source d'inquiétude de ce point de vue.

La mission confiée par Madame la Ministre des Transports à Monsieur Rol-Tanguy de soutenir l'émergence d'un projet stratégique pour les mobilités du Grand Ouest doit être l'occasion pour le gouvernement d'arrêter et de planifier les projets et les solutions visant à garantir l'accessibilité de nos territoires conformément à vos engagements et, par là-même, de réaffirmer l'engagement de l'État pour le Grand Ouest et ses 7 millions d'habitants.

C'est pourquoi les membres du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne demandent le respect des engagements que vous avez pris pour assurer l'accessibilité aéroportuaire et qu'en matière d'accessibilité ferroviaire les points suivants soient pris en compte au titre des prochains investissements stratégiques de l'État figurant au volet « programmation et financement des infrastructures » de la loi d'orientation des mobilités en cours de préparation, afin de permettre un engagement des travaux dans un horizon réaliste :

- que les études permettant l'amélioration significative du système ferroviaire reliant Brest, Nantes, Quimper, Rennes les unes aux autres et l'atteinte d'un temps de parcours de 3h, soit 1H30 de Rennes, entre la pointe ouest bretonne (Brest et Quimper) et Paris, ainsi que la possibilité de connecter Rennes à Nantes en moins d'une heure soient poursuivies, notamment via les études liées au projet LNOBPL;
- que la performance de la liaison Le Croisic-Saint-Nazaire-Nantes-Angers-Paris soit augmentée à moyen terme par l'amélioration de la ligne existante puis de tendre à long terme vers une ligne à grande vitesse ;
- que l'État accentue ses efforts pour connecter l'Ouest aux aéroports parisiens et aux autres métropoles françaises en accélérant la modernisation de la ligne Massy-Valenton et en poursuivant les études en vue de la réalisation d'un nouveau barreau d'interconnexion des LGV au Sud de Paris.

Confiants dans l'écoute qui sera apportée à notre interpellation, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier ministre, notre plus haute considération.

*Christophe Béchu,
Président d'Angers Loire-Métropole*

*Johanna Rolland,
Présidente de Nantes Métropole*

*François Cuillandre,
Président de Brest Métropole*

*David Samzun, Président de la CARENE
- Saint-Nazaire Agglomération*

*Emmanuel Couet,
Président de Rennes Métropole*

Pôle métropolitain Loire-Bretagne

